Les délégués commerciaux du Canada à l'étranger (au nombre de plus de 400 dans 94 pays) constituent le pilier des services gouvernementaux de promotion des exportations et sont très appréciés par les milieux d'affaires. En 1986, ces agents ont aidé plus de 31 000 gens d'affaires canadiens en visite (en comparaison de 18 000 il y a dix ans), ils ont répondu à 137 000 demandes de renseignements émanant d'exportateurs canadiens et ont signalé plus de 103 000 possibilités d'exportation à d'éventuels fournisseurs canadiens (soit trois fois le niveau d'activité d'il y a dix ans).

Une série de systèmes électroniques ont été mis en place pour accélérer le processus de la mise en contact des acheteurs et des vendeurs.

Par exemple, le ministère des Affaires extérieures a investi dans des systèmes d'information de gestion comme WIN Exports, répertoire informatisé d'exportateurs qui permet de repérer les fournisseurs canadiens de biens et services.

Le ministère des Affaires extérieures a aussi élaboré un Système informatisé de planification et de suivi pour la promotion des exportations et des investissements qui réunit des données sur les débouchés commerciaux dans l'ensemble du monde. Cette base de données permet au Ministère de consulter les autres ministères gouvernementaux, les organismes provinciaux et les associations commerciales du secteur privé afin d'élaborer une stratégie de promotion du commerce et de l'investissement pour chaque marché d'exportation.

Ce fut un plaisir pour moi de vous parler aujourd'hui et de lancer le Mois canadien de l'Exportation.